



Lettre du maire

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Président de Grenoble-Alpes Métropole

Valorisons nos déchets alimentaires !

Chères Pontoises, chers Pontois,

Cet automne, Grenoble-Alpes Métropole déploie sur notre commune le programme de tri et de collecte des déchets alimentaires.

Nous sommes tous concernés, que ce soient les ménages, les professionnels et les établissements publics, comme notre cuisine centrale. Un habitant de la Métropole produit en moyenne 183kg d'ordures ménagères par an, dont un tiers de déchets alimentaires. Notre marge de progression pour trier et valoriser est grande.

Je vous invite à participer à une gestion vertueuse des déchets alimentaires pour valoriser cette matière. Pour réussir, il nous faut trier à la source ces déchets qui proviennent de la préparation et des restes de nos repas, du marc de café et des sachets de thé, mais aussi des produits alimentaires périmés que nous jetons parfois en vrac.

La Métropole est là pour faciliter cette nouvelle manière de faire, avec des nouveaux outils de traitement. Une solution de tri vous est déjà proposée ou le sera dans les jours qui viennent. Soit par le biais d'un composteur – principalement pour les zones pavillonnaires – pour vous permettre de produire votre propre engrais naturel. Soit par la remise d'un conteneur marron, collecté par les camions de la Métropole et qui sera principalement dédié aux immeubles. D'autres matériels sont distribués en porte à porte comme les bio-seaux, des sacs compostables, un guide du tri et un tract mentionnant les jours de collecte et les lieux de distribution des sacs compostables.

Vous pourrez récupérer de nouveaux sacs compostables dans des points de retrait qui vous sont précisés par la Métropole et dont la liste est également disponible sur le site internet de la Ville : www.pontdeclaix.fr.

La Métropole est là aussi pour sensibiliser, offrir des ateliers de formation et un accompagnement à l'installation des équipements. Vous pourrez retrouver toutes les informations utiles sur le site www.grenoblealpesmetropole.fr/871-les-dechets-alimentaires.htm.

Pour réussir cette transition intelligente de gestion de nos déchets, votre participation active est primordiale : c'est grâce à votre geste de tri que les déchets alimentaires suivront un nouveau cycle de « retour au sol ». Ce sont vos petits gestes qui rendront possible le compostage domestique ou industriel enrichissant les terres de culture des fruits et légumes ou encore la production de biogaz. Si nous nous impliquons tous, chaque Pontois pourra valoriser en moyenne 20 kg de déchets alimentaires chaque année.

La transition écologique et énergétique dépend de chacun de nous, elle est quotidienne et s'alimente des gestes de chacun.

Bin Cordialement

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix
Président de Grenoble-Alpes Métropole

Christophe Ferrari